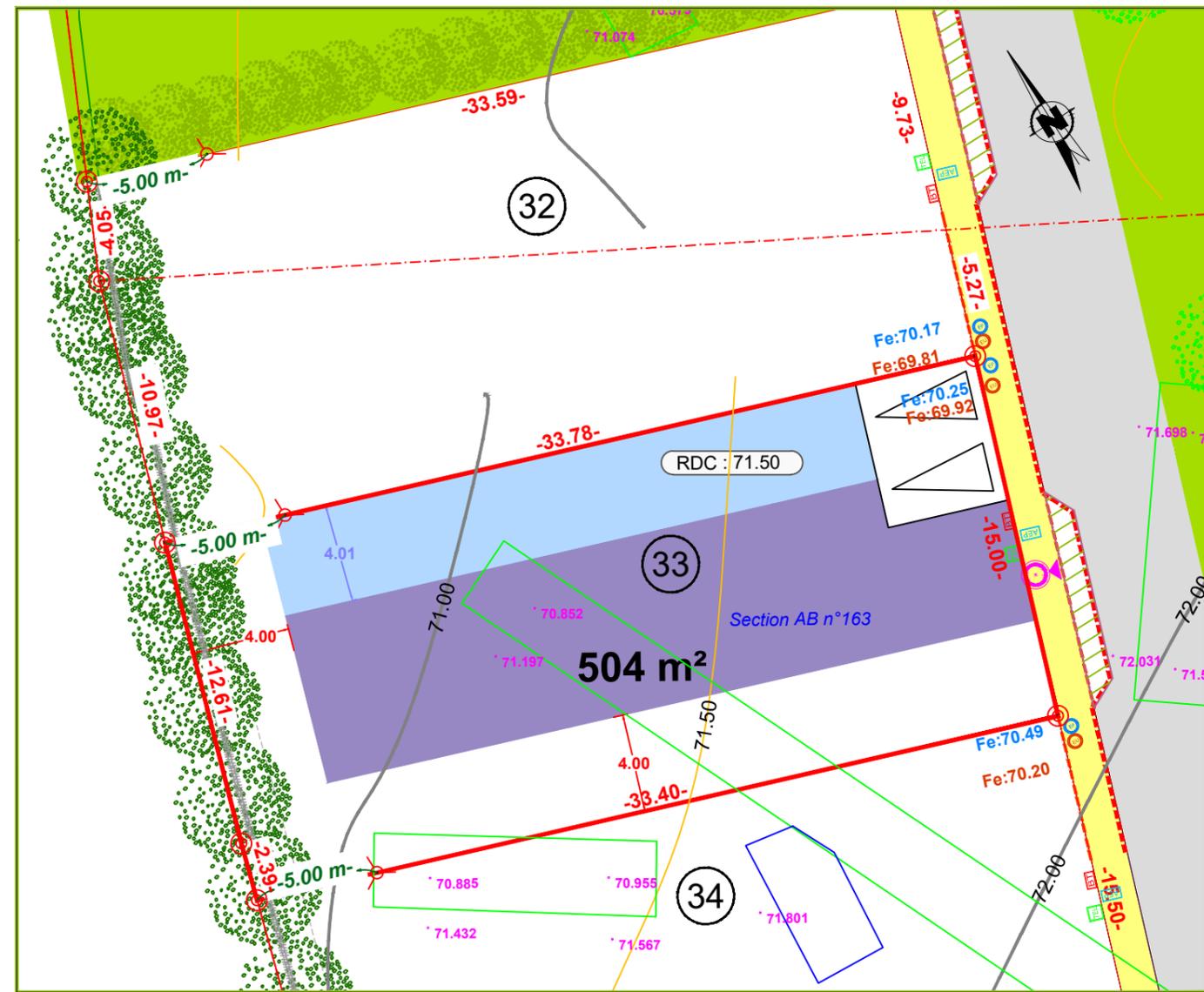


Référence cadastrale : AB n°163
Superficie : 504 m²
Surface de plancher 170 m²

Permis d'aménager : PA 014 679 20 D0004
délivré le 26 mars 2021
rectifié le 16 Juillet 2021



Localisation du lot



Légende

périmètre de l'opération	limite de lot	cote de recul maximal par rapport à la limite parcellaire séparative pour limitation de la hauteur de la construction (en mètres)	Réseau électrique Coffret Cibe
haie sur talus existante conservée	numéro de lot et surface 550 m ² environ	zone de constructibilité - hauteur limitée à 4m à l'égout ou à l'acrotère et 5m au faîtage	Coffret REMBT
haie sur talus - plantation à charge aménageur	accès à la parcelle obligatoire surface minimale: 6 m de large 5 m de profondeur, non clos, non couvert	FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE Sondage archéologique d'une profondeur de 0.60m à 1.00m de profondeur	Réseau d'adduction d'eau potable Citerneaux
portion de haie existante supprimée	accès à la parcelle obligatoire sur cette limite de parcelle	LIMITES PARCELLAIRES obligation de plantation d'une haie arbustive variée - à la charge de l'acquéreur	Réseau de télécommunications Chambre L2T
ESPACE PUBLIC voie en revêtement de type enrobé	-17.43- distance périmétrique	haie à conserver - obligation de maintien et d'entretien par l'acquéreur	Réseau d'éclairage public Candélabre
espace partagé en revêtement différencié	-5.00- distance de retrait entre piquet bois et borne OGE	# Application cadastrale	Réseau d'eau pluviale Boîte de branchement EP
trottoir en revêtement de type enrobé	CONSTRUCTIBILITÉ cote de recul minimal imposé par rapport à la limite parcellaire (en mètres)	Borne retrouvée	Assainissement d'eaux usées Boîte de branchement EU
place de stationnement en revêtement perméable de type evergreen	75.56 Cotation voirie projet	Borne OGE posée le 08/09/2022	Signe d'appartenance
aire de présentation des ordures ménagères		Piquet bois	Altitude imposée du rez-de-chaussée projeté
espace vert engazonné			
espace vert planté d'une végétation arbustive			
arbres à planter: arbre de haute tige de taille moyenne			
arbre de type cépée			

NOTA :
- La localisation des branchements et des réseaux est indicative, leur situation est à vérifier après exécution des travaux, l'aménageur se réserve le droit de modifier ces emplacements pour toute raison d'ordre technique.
- Les cotes projet voirie sont indicatives, les niveaux seront à vérifier après exécution des travaux de finition...
- Les contraintes d'urbanisme indiquées au plan sont développées dans le règlement graphique et le Règlement de lotissement.
- Il est précisé que le niveau du terrain naturel peut faire l'objet de modification en cours de travaux par suite de décapage, de remblaiement et des fouilles archéologiques.
- Les chiffres et nombres indiqués dans la légende sont donnés à titre d'exemple.
- Nivellement rattaché au système NGF/IGN 69